

09 AVRIL 2015

JOURNÉE EUROPÉENNE DROIT DES PATIENTS 2015

Journée européenne des droits des patients

*N'attendez pas pour
connaître vos droits et
vos représentants*

En France, le 4 mars 2002, une loi dite « Loi Kouchner » reconnaît deux types de droits à la personne malade : droits individuels et droits collectifs. Elle traduit l'idée de rendre le patient acteur de sa santé.

En Europe, la même année, Active Citizenship Network, association de citoyens européens, rédige une Charte européenne des droits des patients. Elle proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine ».

jeudi 9 avril 2015

5^{ème} édition

INFORMATION
SUR LES
DIRECTIVES ANTICIPÉES
De 10h00 à 12h00
De 14h00 à 16h00

Les représentants des usagers et le service des relations usagers seront présents dans les salles d'attente des consultations pour vous remettre une plaquette d'information sur les directives anticipées

Cette année, le CH de Valence s'associe au Centre Collectif Interassociatif Sur la Santé Rhône-Alpes (CISS RA) pour informer et sensibiliser les usagers sur les directives anticipées / la personne de confiance. Les représentants des usagers et le service des relations des usagers seront présents dans les salles d'attente des consultations (tour de consultations).



CONTACT PRESSE :
MARIE-LAURE PASCAL
04 75 75 81 22
mpascal@ch-valence.fr